

St Valentin : 10.11.2019

## **Les nouveaux contrats Safeguard Warranty de Case IH offrent aux clients une extension de garantie et une tranquillité d'esprit totale.**

**La garantie Safeguard Warranty de Case IH permet aux clients d'étendre leur garantie de base sur les produits Case IH / Extension de garantie constructeur, n'est pas une assurance / Décisions rapides et claires minimisant les temps d'immobilisation / Couverture optimale et service professionnel des concessionnaires Case IH / Utilisation de pièces, huiles et liquides d'origine Case IH pour maintenir les performances des machines, protéger les investissements du client et assurer une valeur résiduelle maximale.**

La nouvelle garantie Safeguard Warranty Case IH permet aux clients de bénéficier d'une extension de garantie complète sur leur matériel Case IH après la fin de la garantie contractuelle de base. Ils bénéficient ainsi d'une tranquillité d'esprit totale, d'une protection contre les coûts de réparation imprévus et d'un contrôle précis des coûts de fonctionnement.

La garantie Safeguard Warranty offre exactement la même couverture que la garantie contractuelle de base de Case IH. La formule ne comporte aucun plafond de réparation. La garantie Safeguard Warranty peut également être transférée sur le marché si la machine est vendue durant la période de couverture d'extension de garantie.

« C'est avec grand plaisir que nous proposons la garantie Safeguard Warranty Case IH, parce qu'elle offre à nos clients une protection de première classe et la meilleure valeur qui soit », déclare Günter

Keplinger, After Market Solutions Agriculture Maintenance & Repair Contracts, Case IH Global.

« Les clients bénéficient d'une garantie considérable, comprise dans le prix de leur machine. Leur matériel Case IH continuera à être directement couvert par le constructeur aux mêmes conditions qu'avec la garantie de base et toute réclamation sera traitée avec rapidité, efficacité et professionnalisme. »

Les contrats d'assurance conventionnels ne couvrent généralement pas la totalité des composants des machines et leurs propriétaires doivent souvent patienter longtemps pour la prise en charge de leur réclamation. En effet, la réclamation doit d'abord être expertisée, puis l'assureur doit prendre une décision avant que les travaux de réparation ne puissent



PRESS RELEASE

commencer, ce qui accroît considérablement les temps d'immobilisation, le stress et les coûts. Parfois même les travaux de réparations sont effectués dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Case IH, en utilisant des pièces et des liquides qui ne sont pas d'origine, et avec une TVA à payer sur le coût de la réparation.

La garantie Safeguard Warranty Case IH est une extension de la garantie constructeur de base, de sorte que les décisions de prise en charge sont rapides et claires, ce qui permet de démarrer immédiatement les travaux de réparation et de s'assurer que la machine est prête à fonctionner dans les meilleurs délais. Tous les travaux sont réalisés conformément au cahier des charges très strict de Case IH, dans un atelier agréé Case IH, en utilisant des pièces et des liquides d'origine Case IH, ce qui garantit une valeur résiduelle ou d'occasion supérieure. Aucune TVA n'est exigible et aucune taxe d'assurance n'est due sur le coût de la garantie Safeguard Warranty, bien que certains marchés puissent imposer une valeur minimale de réparation ou une contribution\* forfaitaire de réparation.

Les contrats Safeguard Warranty en standard de Case IH ont une durée de trois ans ou 2000 heures\*\*.

**\* En France, la contribution forfaitaire est de 300€ par panne (par pièce causale)**

**\*\* Premier des 2 termes atteints**

\*\*\*

Communiqués de presse et photos : <http://mediacentre.caseiheurope.com>

*Case IH est le choix des professionnels, tirant profit de plus de 175 ans d'héritage et d'expérience dans l'industriel agricole. Une gamme large et puissante de tracteurs, de moissonneuses-batteuses et de presses est supportée par un réseau mondial de concessionnaires professionnels pour offrir à nos clients des solutions hors pair en matière d'assistance et de performance afin de leur assurer la productivité et l'efficacité nécessaires au 21<sup>ème</sup> siècle. Pour plus d'informations sur les produits et services Case IH, consultez le site [www.caseih.com](http://www.caseih.com).*

*Case IH est une marque de CNH Industrial N.V., un leader mondial dans le secteur des biens d'équipement coté à la bourse de New York (NYSE : CNHI) et sur le « Mercato Telematico Azionario » de la bourse italienne (MI : CNHI). Davantage d'informations sur CNH Industrial sont disponibles en ligne sur [www.cnhindustrial.com](http://www.cnhindustrial.com).*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Esther Gilli

Tél. : +43 7435-500 634

Relations publiques et Responsable numérique Europe

E-mail : [esther.gilli@caseih.com](mailto:esther.gilli@caseih.com)